

À la rencontre de Thibaut LOUPPE, Maître de Chapelle de la Primatiale Saint Jean

Thibaut Louppe, invité permanent du Conseil d'Administration de l'association « Les Amis du Père Marcel-Joseph Godard », a bien voulu nous accorder une longue interview que nous avons le plaisir de transcrire ici afin de permettre à nos adhérents de faire sa connaissance. Qu'il en soit vivement remercié.



Vous êtes originaire de Lorraine et depuis quelques années maintenant, vous êtes devenu lyonnais. Pouvez-vous nous donner quelques éléments sur votre parcours, votre formation ?

Effectivement, je suis originaire de Lorraine, j'ai fait toute ma formation musicale à Metz, dans cette bonne ville de Metz. Je suis entré au Conservatoire à l'âge de 16 ans où j'ai obtenu plusieurs prix en piano, orgue, direction de chœur, écriture, harmonie, accompagnement, formation musicale, musique ancienne, etc.

En parallèle à la faculté de musicologie où j'obtiens une licence, je suis entré au centre de formation musicien pour être professeur au conservatoire, le CEFEDM, où j'obtiens trois diplômes d'État en orgue, en formation musicale et en chant choral. Après un an d'enseignement aux conservatoires de Metz et Nancy, j'ai souhaité changer d'orientation pour me diriger plutôt vers les milieux catholiques, en tous cas vers les chœurs d'enfants. J'ai donc postulé à plusieurs endroits et j'ai rencontré Jean-François Duchamp qui m'a proposé un poste d'assistant à Lyon. Dès mon arrivée à Lyon, j'ai rencontré Nicole Corti et me suis inscrit dans sa classe au CNSM en direction de chœur dont je suis sorti en juin 2012 avec un prix.

Un premier prix !

Un premier prix, tout à fait.

Vous dites que vous avez souhaité vous orienter vers le milieu catholique, pouvez-vous nous dire un mot de ce changement d'orientation ?

Étant baptisé et croyant, mon souhait était vraiment de servir la musique. Depuis tout petit, j'accompagnais la messe dans ma paroisse dans mon village natal, Etain, près de Verdun. C'est ma grand-mère qui m'a initié à la musique. Par chance pour moi, dans cette petite localité, tout près de Verdun, c'était la pianiste de l'opéra-théâtre de Metz qui tenait l'orgue. Elle m'a pris sous sa coupe et m'a conduit jusqu'à l'entrée au conservatoire. Un moment décisif où j'ai compris que je voulais faire de la musique et en faire mon métier.

Une double motivation donc : la musique bien sûr et le service de l'Église.

Servir l'Église et la musique sacrée.

Après votre arrivée à Lyon, il s'est donc passé un laps de temps avant la nomination comme maître de chapelle, vous avez été nommé assistant ?

Arrivé en 2008, j'ai en effet été assistant jusqu'en 2012 (date de mon prix au CNSM), j'ai pris la direction des Petits Chanteurs de Lyon. J'ai été nommé Maître de Chapelle le 1er novembre 2015, avec en responsabilité : l'organisation musicale des offices (maîtrise de garçons, schola de filles, chœur grégorien, chœur ELEVATIO, les chantres en soliste, duo ou quatuor intervenant à la cathédrale, le Chœur Mixte de la Primatiale gardant sa place), un lien avec la PSL (Pastorale Sacramentelle Liturgique) du diocèse et la formation des chantres. Quand j'ai repris la structure, j'ai voulu m'appuyer sur le travail qu'avait fait mon prédécesseur et conserver les chœurs d'enfants. J'ai créé un troisième ensemble « ELEVATIO », un chœur composé de jeunes de 18 à 30 ans issus des chœurs d'enfants garçons et filles, aujourd'hui une vingtaine de personnes, une force musicale d'un niveau intéressant. La formation est ouverte à des candidatures extérieures sur audition et en fonction de l'âge.

Par ailleurs, la cathédrale de Lyon se doit d'avoir un centre de formation assez important pour les enfants et c'est pour cette raison que j'ai voulu mettre en place une formation maîtrisienne. Les enfants ont 8 à 9 heures de cours par semaine : avec des cours de chant grégorien, de formation

musicale, musique d'ensemble, des cours individuels ou en petit groupe, des cours sur la liturgie et deux heures de chant choral, inclus dans leur cursus. Au terme d'un arrangement avec l'école Sainte Marie, les enfants sont libérés un après-midi par semaine et se déplacent dans les nouveaux locaux de Saint Irénée pour 3 heures, le reste des cours étant dispensé sur les autres jours.

Les enfants doivent donc effectuer un déplacement pour l'enseignement musical, un projet éducatif bien ciblé ?

C'était une de mes volontés, que les enfants se déplacent dans un lieu différent afin de ne pas mélanger la formation maîtrisienne avec un cours de mathématiques ou un cours de français, qu'ils fassent la démarche de se déplacer et en plus dans quel lieu aujourd'hui puisque c'est l'archevêché !

Un projet éducatif et musical bien ciblé qui vise, comme dans tout groupe choral d'enfants, en premier lieu l'épanouissement de l'enfant par la musique et un accompagnement pour l'aider à grandir.

Pour la musique, on a souhaité mettre en place, depuis deux ans, toujours en assurant les liturgies à la cathédrale et deux à trois grands concerts dans l'année, des pôles en formation, des mini-auditions où les enfants ont des rôles de solistes, interviennent dans des mini-opéras où ils ont des rôles profanes pour qu'à la fin de leur cycle maîtrisien, ils puissent sortir avec une culture ouverte qui leur aura permis de découvrir les compositeurs de la musique sacrée, mais aussi ceux de la musique profane, une formation éclectique, complètement ouverte, la plus riche possible pour eux. L'accent est également porté sur la mise en scène. Pour aborder le répertoire sacré, la position du corps a tendance à être « statique », à quelque chose qui procède de la fermeture ; or, pour chanter il est primordial d'ouvrir le corps, de s'émanciper, de s'engager. Il importe aussi de comprendre que chanter en chœur c'est bien sûr écouter son voisin, mais c'est aussi ne pas oublier son identité vocale. Le chef ne choisira pas que quelques solistes La règle qui leur est donnée est que tous les enfants sont solistes. C'est en étant soliste tour à tour qu'ils forment le son du chœur. C'est leur identité musicale qui permet de faire surgir le son du chœur.

Pouvez-vous nous dire un mot de la formation spirituelle ?

Elle est prise en charge à l'Externat par le père Aubert qui fait aussi des interventions, particulièrement pour les classes maîtrisiennes, dans un lieu proche de la cathédrale pour leur expliquer par exemple ce qu'est une messe pontificale, le rôle du chanteur dans la liturgie, par rapport à l'assemblée, par rapport au célébrant.

Et aussi pour les élèves de troisième une formation de chantre, afin qu'ils prennent conscience que le but, c'est le service de la liturgie et que plus tard, quelle que soit leur orientation professionnelle, ils puissent servir en paroisse avec une formation solide.

Une formation très dense donc, riche, qui exige beaucoup d'engagement personnel. Vous avez des collaborateurs ?

Une dizaine de professeurs que j'ai embauchés dès 2012, spécialisés dans les différents pôles d'enseignement, une bonne équipe engagée au service des enfants et de la cathédrale.

Avez-vous d'autres responsabilités, d'autres engagements notamment dans le diocèse au niveau de la musique liturgique ?

Je viens de présenter mon rôle de directeur des Petits Chanteurs de Lyon ; à ce titre, l'association intervient pour animer les liturgies à la cathédrale, pour répondre aux demandes de concerts, mais aussi, en tant que maître de chapelle, j'ai voulu mettre un accent sur le service de la liturgie à la cathédrale, en particulier les messes du vendredi soir célébrées par le Cardinal, celui-ci mettant un point d'honneur à ce que chaque vendredi soit marqué par un événement important au niveau diocésain. Chaque semaine il a un invité de marque. Jusqu'à maintenant, l'animation était assurée par un chantre. J'ai souhaité mettre un point fort ce jour-là. Les chœurs interviennent moins souvent le dimanche mais sont présents le vendredi. C'est parfois le chœur ELEVATIO qui est là sous des formes diverses, en quatuor, en trio... On a mis aussi en place des messes grégoriennes.

*Je fais également partie de la commission de musique liturgique, je suis délégué pour des rencontres, des missions. Je m'occupe de ce qu'on peut appeler le chœur diocésain, « **la chorale des chorales** » qui rassemble 300 choristes. J'ai souhaité que, chaque année, puissent avoir lieu deux grands événements qui réunissent toutes les chorales qui le souhaitent, le prochain événement étant la Messe Chrismale et les ordinations sacerdotales en lien avec le chœur d'hommes de la cathédrale. Je m'occupe aussi de la formation des chantres pour le diocèse de Lyon et régulièrement, je suis encore appelé dans mon département natal pour des interventions au cours de grands événements tels que des ordinations, grands-messes pontificales.*

Et en tant qu'organiste ?

Je garde une activité organistique en assurant un ou deux récitals par an. Il faut hélas faire un choix, on ne peut tout faire ! Avant de venir à Lyon et même après mon arrivée jusqu'en 2010, j'étais chanteur au Centre d'Études de Musique grégorienne de Metz, deuxième centre de recherches sur la musique grégorienne en France, où j'étais très actif.

C'est toute une tradition, la tradition messine ?

Oui, bien sûr et c'est précisément la tradition messine qui est enseignée ici à Lyon aux enfants, tout simplement parce que, d'après les documents officiels que l'on a, en 799, la maîtrise a été créée par l'évêque Leidrade dont on peut supposer que, venu de Metz avec son bagage musical, c'est cette tradition qu'il a enseignée. Ce ne sont que des suppositions étant donné que Saint Gall est beaucoup plus près de Lyon.

J'ai également contacté la faculté de musicologie pour savoir si des étudiants étaient intéressés par le patrimoine musical de la cathédrale. Aujourd'hui, à ma connaissance, on a des œuvres de Marcel Godard, on a quelques œuvres de Jean-François Duchamp qu'il a harmonisées, des œuvres et des harmonisations de Lachassagne ; on a retrouvé dans le démenagement des partitions d'un chanoine du chapitre, des Passions de Joatton, des compositions de Neyrat, puis plus rien. Après avoir consulté les archives du diocèse sur les anciens antiphonaires, on constate que les mélodies étaient un petit peu différentes à Lyon. J'ai le projet l'an prochain de préparer un concert de chant grégorien à partir d'un antiphonaire lyonnais. Il est intéressant de voir s'il y avait avant le XII^e-XIII^e siècle un chant grégorien lyonnais.

Nous savons qu'en tant que compositeur, vous marchez dans les pas du Père Godard, notamment auprès du monastère de Mazille ; pouvez-vous en dire quelques mots ?

À l'occasion d'une journée au monastère, avec le chœur mixte où j'intervenais comme assistant de J.-Fr. Duchamp, nous avons marqué un anniversaire.

Oui, c'était en octobre 2008, à l'occasion du premier anniversaire de la mort du Père Godard.

J'ai donc fait la connaissance des sœurs. Le courant est passé très vite ! Il est passé parce qu'il fallait écrire une antienne de psaume qu'il m'a été demandé d'écrire juste avant la messe mais dans le style ! En fait c'était une antienne de Godard dont il fallait écrire la psalmodie. Elles ont été charmées par ce que j'avais écrit et m'ont dit qu'elles seraient intéressées pour me rencontrer à nouveau et pour qu'on établisse un lien. Nous y sommes retournés avec mon épouse et elles m'ont commandé une pièce (une hymne ou un invitoire, je ne sais plus !) et depuis, 7 ans après, j'écris à leur demande des hymnes, etc. beaucoup de pièces pour la liturgie des Heures et pour mon plus grand bonheur. En tous cas, c'est bien parce que, par rapport au Chanoine Godard, c'est une liaison qui s'est établie ; le Père Godard était Maître de Chapelle en lien avec Mazille.



C'est une chance pour la musique liturgique et pour la musique des monastères bien sûr !

Oui, elles m'ont toujours dit qu'elles voyaient en moi non pas le Père Godard parce que nous ne travaillons pas de la même façon, mais une suite en tout cas, même si je ne l'ai jamais rencontré. Elles m'ont adopté et ma famille avec moi, mon épouse et mes enfants. À chaque fois, c'est une grande joie d'aller à Mazille. Nous y passerons cinq jours pendant les vacances de février avec ma famille. Nous allons travailler plusieurs pièces en vue de l'enregistrement qui doit être fait cette année. Elles m'ont commandé la composition de trois pièces.

Un engagement qui a d'autant plus de sens que l'on « prêche » beaucoup pour l'engagement des laïcs ?

C'est vraiment un lien super, très fort pour moi, pour ma famille, mes enfants. Je vis là des échanges très forts, une découverte d'une façon de vivre la liturgie, une façon de vivre...

Tout naturellement, vous devenez l'invité permanent du Conseil d'Administration de l'Association « Les Amis du Père Marcel-Joseph Godard » qui est toujours très heureux de vous accueillir ; on est très attentif à tout ce que vous dites. Comment voyez-vous votre rôle au sein de notre association ?

Avant de parler de mon rôle, je voudrais d'abord parler du père Godard et dire comment je vois sa musique. Comme assistant de Jean-François Duchamp, j'ai parcouru un grand nombre de pièces de son œuvre. J'ai constaté très vite que c'est une écriture très exigeante, même pour un simple cantique. J'ai expérimenté aussi en travaillant avec les religieuses du Carmel de Mazille quelle précision était exigée au niveau de la justesse. J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer d'autres musiciens et notamment Nicole Corti qui me disait qu'elle l'avait rencontré plusieurs fois et qu'il aurait aimé qu'elle crée une de ses œuvres parce qu'il savait que sa musique serait interprétée avec la justesse qu'il souhaitait. Je pense qu'il ne devait pas trop aimer l'amateurisme. Il devait être très exigeant. Pour moi, aborder ses œuvres est d'une grande complexité. Chaque fois que je suis amené à faire travailler une œuvre du Père Godard, je sais que je fais vraiment attention à ne pas prendre sa musique à la légère et à bien la travailler. On ne peut pas se permettre dans la musique d'Église de faire de la mauvaise musique. Et la PGM (Présentation Générale du Missel Romain) souligne que si parfois dans une messe le chœur ou le chœur qui interviennent n'est pas prêt, il vaut mieux dire le texte que de le chanter. Il peut m'arriver de programmer une pièce pour l'Offertoire par exemple et de ne pas la donner, si je considère que la musique ne va pas servir. Il faut alors préférer une pièce d'orgue ou même le silence qui est aussi fort que la musique. Ce que j'ai découvert dans ma mission de chef de chœur et de maître de chapelle, c'est le devoir de respecter la musique.

Donc selon vous, l'œuvre du Père Godard est une œuvre savante ?

Une œuvre savante, complexe, exigeante qui n'est pas assez connue, cela est sûr. Il y a toutefois et c'est un avantage, certaines pièces pour voix d'enfants ou des cantiques faciles d'accès mais les grandes œuvres sont difficiles, comme les Vêpres de l'Immaculée par exemple. Avec l'ensemble ELEVATIO, j'ai le projet l'an prochain, avec la sortie du CD de Mazille, de m'atteler à une ou deux œuvres importantes de manière à mettre en valeur le patrimoine de la cathédrale. C'est un répertoire difficile d'accès, non pour l'assemblée, mais pour les chanteurs et il ne faut pas se tromper quand on fait de la musique. La musique n'est pas comme un tableau qu'on peut voir et revoir, à l'instant où elle est donnée, il faut qu'elle soit un moment fort, vivant. Je dis aux enfants : « quand vous chantez une messe, une note, c'est un moment unique, si vous rechantez la même note, il faut qu'elle soit unique, qu'elle soit transformée, qu'elle soit nourrie différemment, investie différemment ».

Mon rôle par rapport à l'association : en tant que maître de chapelle, il me paraît important de pouvoir montrer que dans l'histoire de la cathédrale de Lyon, il y a eu des compositeurs comme Neyrat, Godard, Lachassagne, Duchamp et pouvoir conserver leur œuvre comme c'est le projet de l'association pour la musique de Marcel Godard. J'apprécie aussi l'idée, la réflexion qui va être conduite lors du grand colloque de 2017, avec l'idée de se projeter sur la musique liturgique en général et de voir qu'aujourd'hui, de très nombreux compositeurs écrivent pour la liturgie, qui ne sont pas reconnus, parce que les éditeurs ne souhaitent pas les éditer... au profit d'autres qui prennent beaucoup de place.

Comment se fait alors la sélection au niveau des offres de composition liturgique ? Y a-t-il une commission qui, comme pouvait le faire le TRIEM (tri du répertoire monastique), est en charge du répertoire des assemblées ?

C'est en effet le SNPLS (Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle) ; tous les ans, depuis plusieurs années, le département musique publie une liste d'une dizaine de chants pour la liturgie disponible sur internet et sur laquelle nous nous basons pour faire nos programmes.

Au sein de cette instance, quelle place est faite à la musique de Marcel Godard ?

Je sais que la commission a le souci de faire connaître le Père Godard. En même temps, il est normal que cette commission fasse connaître les divers compositeurs ; elle a par ailleurs la volonté, selon moi, que les textes et la musique soient accessibles à tout le monde. Mais il conviendrait de recenser plus systématiquement les pièces du Père Godard qui sortent à partir de cette sélection.

Est-ce que l'association peut jouer un rôle à ce niveau ?

Je pense que l'association pourrait également avoir le souci de proposer une sélection des pièces du Père Godard au SNPLS.

Vous avez une mission très lourde et une vie bien remplie qui vous laissent peu de temps pour votre famille. Vous nous faites toutefois l'honneur et le plaisir d'assister régulièrement au CA de notre association, pensez-vous que l'association met à profit cette participation ?

Pour ma part, j'ai toujours plaisir à venir, c'est évident, pour qu'on puisse travailler, avancer dans notre réflexion sur la musique liturgique. L'ouverture de ce colloque me paraît très intéressante, puisque l'objectif, au-delà de l'œuvre du Père Godard, est une réflexion sur la liturgie et la place que la musique doit y tenir. C'est selon moi, ce que doit être la vocation de l'association : parler de l'avenir et voir, dans la mouvance du Père Godard, compositeur liturgique, que la musique liturgique a un avenir, c'est sûr ! On a trop de contradictions musicales aujourd'hui et les résoudre peut être l'un des objectifs de l'association.

Propos recueillis par Marie-Hélène SAINT-DIZIER
